



Stop à la baisse des effectifs en Martinique !

Cap après cap, les départs se succèdent.
Simple turnover propre aux Antilles ? Pas seulement.

Révision de BO en 2015 (38 à 31+2), baisse des primes (déclassement C à D), les coups portés sont rudes.

Lors du dernier GS32H, pour compenser les 4 départs de la CAP précédente, l'administration n'a affecté que 2 AVE + 1 EP/SP. Nous venons d'apprendre que cet EP/SP ne sera pas fourni.

Ce 22 juin, 3 départs viennent d'être actés.

Au 1er novembre 2018, l'effectif tombera à 29 (seulement 26 pc).

Au printemps prochain, il manquera 5 PC qualifiés à TFFF.

Et les candidats au départ restent nombreux !

Plus de 2 millions de passagers sont attendus en 2019.

L'aérogare s'agrandit, de nouvelles lignes ouvrent.

La mise en place prochaine de Seaflight, programme en cours de développement, nécessite des ressources.

Dès lors, comment faire face ? Quid de la continuité territoriale ?

Les syndicats de TFFF demandent 5 postes au prochain GS32H.

Il est temps d'enrayer un sous effectif devenu chronique et de mettre fin à la dégradation du service rendu.